



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

Désignations :

- Désignations championnats territoriaux : 36 compétitions - y compris Coupe de France Dpt et Rég., N3M et N2F - soit plus de 1700 rencontres.

Toutes désignées et arbitrées à 95%.

- 110 suivis ont été faits sur des JA/JA qui entrent dans le cursus T2 / T1.

- Une quinzaine de matchs où il a fallu désigner quelques heures, voire une heure avant le match suite à une absence (multiples raisons) du ou des JA ou JAJ désignés. Sur 9 rencontres, la disposition relative à l'absence de juge arbitre a été appliquée tant sur des rencontres jeunes que sur des matchs séniors.

A la demande de la DNA, les rencontres des championnats de France U17 Féminines et U18 Masculins ont été arbitrées en priorité par des JAJ ou JA de moins de 25 ans. Pour ces 2 catégories, la CTA a désigné 90 % d'arbitres de moins de 25 ans. Je remercie l'ensemble des Juges Arbitres et Juges Arbitres Jeunes Départementaux, Territoriaux et Nationaux qui ont permis à toutes ces rencontres d'être arbitrées. Un grand merci à Alain, René et Arnaud et aux référents secteurs pour leur disponibilité et leur travail sur les désignations.

Formation :

-Poursuite de la formation des JAJ T2/T1 à profil, avec plusieurs stages de niveau. En collaboration avec les secteurs plusieurs stages niveau T3 ont été faits cette saison.

La DNA/CNA en collaboration avec la CTA, a désigné les binômes Juges Arbitres Jeunes:

- BONNIN / ENCONTRE sur les finales Nationales Intercomités à Orléans,
- DE RIGGI / MESSANA et AUPHANT / CERDA sur les finales Nationales Interpôles Masculin et Féminin.
- A noter la désignation pour l'accompagnement des JAJ Région Sud, d'Henri FERBUS sur ces compétitions Nationales.

- Création d'un groupe Juge Arbitre, Juge Arbitre Jeune « Performance » Région Sud avec 8 binômes. Ces binômes arbitrent en priorité la N3F ; PNM ; N3M

et N2F ainsi que les finales secteurs Coupe de France Départementales et Régionales. Ces binômes sont amenés à intégrer le groupe T1N dans un proche avenir. Un premier stage a eu lieu fin janvier à La Seyne sur 2 jours. Tout au long de la saison des QCM spécifiques ont été faits pour ces binômes avec suivis vidéo des rencontres arbitrées.

- Grâce à l'intervention de Patrick PASSEMARD (CTS Arbitrage Territorial-PPF Formation Nationale), la CTA a mis en place des soirées Techniques à destination des entraîneurs des catégories jeunes : « Prendre du plaisir à jouer et s'entraîner en arbitrant ». Trois soirées ont été mises en place (Mougins pour le 06, Martigues pour le 13 et Carpentras pour le 84) avec seulement 24 participants (pour 125 clubs) sur l'ensemble des soirées. Il est dommageable que les responsables des clubs n'aient pas compris tout l'intérêt de ces soirées techniques pour améliorer l'arbitrage de leurs JAJ et techniciens au sein de leur école d'arbitrage.

Je remercie Patrick pour son investissement sur ces soirées.

- Un énorme travail de la CTA avec l'aide des référents secteurs et bassins en collaboration avec la commission Statuts et Règlements pour aider les clubs sur leurs obligations arbitrales CMCD. A ce titre la CTA a mis en place une formation JA T3 pour la nouvelle obligation CMCD Juge Arbitre des clubs Nationaux. 35 Stagiaires sur l'ensemble territoire ont été validés. Ces Juges Arbitres ont officié au minimum 7 rencontres au sein de leur Comité.

-Une formation continue de Juge Arbitre Universitaire a été faite par Christophe BADAROUX à Luminy (13), en collaboration avec la FFSU (*Fédération Française des Sports Universitaire*). La CTA secteur 83 a désigné les JA/JAJ et accompagnateurs sur les finalités universitaires de la Ligue Sud, à La Garde pour les féminines et à La Crau pour les masculins.

-Une formation Accompagnateur Territorial a été faite par HFM qui a validé 7 nouveaux Juge Accompagnateur Territorial.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

Protection des Juges Arbitres Jeunes

Malgré l'entrée en vigueur du TRC (Temps Régulation Comportemental) sur les compétitions jeunes U11 à U18, qui devait permettre de canaliser notamment l'attitude des officiels d'une équipe ou du public, je me dois de constater que dans certains clubs, les dirigeants responsables ne sont pas suffisamment intransigeants envers leur « éducateur » et certains parents. Devrons-nous demander à l'accompagnateur des JAJ d'arrêter un match, qui sera perdu pour le club fautif avec sanction financière prévue, si certains ne comprennent pas qu'un Juge Arbitre Jeune est en formation comme un jeune joueur ?

Ces « éducateurs » devraient participer aux soirées techniques pour apprendre les règles de jeu du handball et se souvenir que le Handball pour tous ces jeunes licenciés est un JEU.

Une réunion par visio est organisée chaque mois avec les présidentes et présidents des commissions : Développement, Sportive, Statuts et Règlements, Discipline, Prévention des violences et Réclamations et Litiges, Communication, Médicale, ainsi que le responsable d'HFM et la responsable des opérations de la Ligue, pour préparer toutes les échéances à venir.

Je remercie toutes les personnes, dans les secteurs et bassins, qui chaque jour ont œuvré pour que la CTA puisse satisfaire à toutes les obligations qui lui sont faites.

Merci à Doriane, Elodie, Sonia, Stéphane, Tiffany, Alain, Arnaud, Benjamin, Christophe, Denis, Jean-Claude, Henri, Laurent, Marc, Nicolas, Patrick, Philippe, René et Xavier pour leur précieuse aide. Sans elles et sans eux, rien n'aurait pu être fait.